

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée des Métiers - Hotelier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration - en apprentissage

Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée des Métiers - Hotelier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration - en apprentissage	Jury par défaut	Tous les candidats	18	103	0

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser aux métiers de la restauration et de l'hôtellerie

Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client

Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale

Disposer de compétences dans au moins deux langues vivantes étrangères, dont l'anglais comme langue obligatoire

Être capable d'adopter des comportements et des codes professionnels

Attendus locaux

Cette formation est proposée en apprentissage :

Une partie des contenus de formation est abordée en entreprise.

Conditions d'inscription

Seuls les candidats scolarisés dans les séries de terminales ci-dessous, ou titulaires d'un baccalauréat de ces séries, sont autorisés à s'inscrire :

Série Hôtellerie

Série Science et Techniques de l'Hôtellerie et de la Restauration

Série Professionnelle, spécialité Commercialisation et services en restauration

Série Professionnelle, spécialité Cuisine

Série Professionnelle, spécialité Restauration

Série Mise à Niveau Hôtellerie

Série Mise à niveau en hôtellerie-restauration

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Rythme d'alternance : 1 semaine en entreprise / 1 semaine en centre de formation.

La deuxième année est une spécialisation en :

a/ restaurant

b/ cuisine

Tous les étudiants de l'établissement ont une tenue obligatoire spécifique pour les cours d'enseignement professionnel mais également pour tous les cours d'enseignement général. Actuellement, l'internat n'est pas accessible pour les apprentis de BTS.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les vœux sont examinés par une équipe d'enseignants en charge de la formation par apprentissage. L'admission définitive sera conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La formation par apprentissage est exigeante de part son rythme d'alternance : une semaine en entreprise et une semaine en centre de formation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Moyennes	Les résultats dans le domaine professionnel	Gestion, enseignements professionnels, langues vivantes	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Bonne maîtrise des savoir-faire et comportement professionnel	Appréciations générales	Bulletins scolaires	Très important
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Bien connaître les modalités de formation : législation en vigueur	Projet de formation	Projet de formation motivé	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Thierry CUVELIER,
 Proviseur de l'établissement Lycée des Métiers -
 Hotelier